

Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 82 (1968)
Heft: 1

Artikel: Les armes de l'Islande et du Danemark dans l'armorial Wijnbergen
Autor: Warming, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746154>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les armes de l'Islande et du Danemark dans l'armorial Wijnbergen

par PAUL WARMING

Soyons reconnaissant à MM. Léon Jéquier et feu Paul Adam-Even d'avoir publié l'Armorial Wijnbergen et d'avoir mis ainsi à notre disposition un matériel héraldique de grande valeur. Notre étude portera ici sur les armes de l'Islande et du Danemark.

I. ISLANDE

(N^o 1306 et figure N^o 281
de l'Arm. Wijnbergen)

Dans l'Armorial Wijnbergen apparaissent, au verso de la page 35, sous le titre « Le roi dillande » les armes suivantes : *burelé de douze pièces d'argent et d'azur au chef d'or, un lion rampant de gueules brochant sur le tout et tenant une hache d'azur sur le chef d'or et d'or sur le burelé* (fig. 1). Jusqu'à la publi-

cation du dit armorial les plus anciennes armes connues de l'Islande étaient celles qui portent *sur champ de gueules une morue séchée d'argent couronnée d'or*. Ces dernières armes n'apparaissent sur des documents qu'à partir du XVI^e siècle. Nous avons évidemment été heureux de trouver dans l'Armorial Wijnbergen les armes précitées au lion qui étaient inconnues et c'est dans une conférence intitulée « Nyt fra gamle vaabenböger » (« Du nouveau dans d'anciens armoriaux »), faite en 1959 devant la société héraldique « Heraldisk Selskab », à Copenhague, que pour la première fois nous avons présenté ces armes. Elles méritent d'être étudiées et commentées ici. Disons d'abord que la hache n'est pas de gueules comme l'ont écrit les éditeurs de l'Armorial mais d'azur sur le chef et d'or sur le burelé d'argent et d'azur.

L'Islande, jusqu'alors république indépendante fondée par des réfugiés norvégiens, s'est soumise au roi de Norvège de 1262 à 1264, temps de plusieurs années nécessaire aux parlements des quatre parties du pays pour voter cette allégeance. Le roi d'Islande de l'Armorial est donc, en fait, le roi de Norvège régnant sur son nouvel état d'Islande. Comme le lion des armes du roi d'Islande tient une hache, on peut préciser que ce blason a été peint après 1280. En effet nous avons démontré dans notre article « L'apparition de la hache dans les armes de Norvège » (*Archivum Heraldicum* 1954, p. 38) que ce n'est qu'en 1280 ou un peu plus tard que le roi Eirik Magnusson a muni le lion de cette arme. Si l'on admet que les armes d'Islande ont été créées en 1262-1264, elles étaient alors au lion de gueules sans hache.



Fig. 1

Ce dernier serait aux couleurs inversées de celui de Norvège qui est d'or sur champ de gueules; le chef d'or étant un raccourci du champ. Qu'en est-il du burelé d'argent et d'azur ? Le fait que la première burelle du burelé soit d'argent et placée immédiatement sous le chef d'or, ce qui est contraire aux règles de l'héraldique, fait penser qu'il s'agit d'armoiries préexistantes à la nouvelle création ou d'une ancienne bannière. Sont-ce celles de l'Islande avant sa soumission au roi de Norvège ou celles de Gissur Thorvaldsson (Gissur Jarl) que le roi avait désigné comme son premier représentant en Islande, en 1258 déjà ? Le burelé pourrait être une bannière de fief remise par le roi à Gissur en l'année susdite. Peut-être les douze pièces du burelé rappellent-elles les premiers douze districts religieux et judiciaires institués dans le pays occupé par les émigrants norvégiens du IX^e siècle ? Aucun document sigillaire islandais n'existant avant 1300, il n'est pas possible de trancher la question.

La Sturlunga-Saga décrit ainsi l'installation en 1258 à Bergen de Gissur Thorvaldsson comme jarl en Islande : « En ce dit été, le roi Haakon a conféré à Gissur le titre de jarl et lui a octroyé tout le Borgarfjord (partie occidentale de l'Islande). Le roi Haakon a offert de riches cadeaux à Gissur avant que celui-ci ne retourne en été. *Le roi a remis à Gissur « merki » (un emblème: bannière ou blason) et une trompe; il l'a fait asseoir à ses côtés sur le trône et a ordonné à ses échansons de lui verser à boire autant qu'à lui-même.* »

L'auteur de l'Armorial Wijnbergen était bien au courant des armoiries des états du Nord-ouest de l'Europe. Il doit être pris au sérieux même s'il a donné des armes fantaisistes ou légendaires à certains pays d'Asie ou d'Afrique. Il connaissait parfaitement des modifications même récentes de blasons, ainsi la hache qui venait d'être adjointe à celui de Norvège. Les armes d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande, de l'île de Man ou des Orcades sont correctes. Man a dépendu de la Norvège jusqu'en 1266, comme aussi les Orcades au moment de la composition de l'Armorial. Les Orcades se trouvent à la même page que l'Islande (folio 35 verso; N^o 1282, et figure 270 de l'Arm. W.). Pourquoi donc, si les armes de tous les pays voisins sont exactes, celles de l'Islande ne le seraient-elles pas ?

Pour terminer rappelons que quand la Norvège s'est unie au Danemark au XIV^e siècle, l'Islande a été associée à ces états. Lorsque en 1815 la Norvège s'est séparée du Danemark, l'Islande est restée liée à ce dernier royaume. Les armes d'Islande à la morue qui sont connues documentairement à partir du XVI^e siècle ont été remplacées en 1903 par d'autres : *d'azur au faucon d'argent*. En 1919 ces dernières laissèrent la place à un blason tiré du drapeau islandais : *d'azur à la croix d'argent chargée d'une croix de gueules*, soutenus des quatre tenants légendaires de Saga et surmonté de la couronne royale islandaise. Celle-ci disparut après la proclamation de la République d'Islande en 1944.

Miscellanea

Wappen als Spiegel der Geschichte

Der Umstand, dass die Wappen erhebliche Aussagen zur Zeitgeschichte machen können, wird von vielen Seiten nicht genug gewürdigt und ist bei den Laien kaum bekannt. Besonders Bedeutung haben in dieser Beziehung die kommunalen Wappen, deren Entstehung

ja meistens aktenmässig festliegt. Die älteren von ihnen wurden gewöhnlich vom Landesherrn aus besonderem Anlass verliehen oder genehmigt und erhielten dann auch häufig ein Sinnbild, das auf diesen Umstand Bezug hatte. So wurden gelegentlich das Wappen des Landesherrn oder Teile daraus in den kommunalen Schild übernommen. Im Jahre 1846